



## Mot du directeur

Depuis maintenant quatre ans, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) propose à la population de l'agglomération de Montréal, dans le cadre de son Mois de la prévention, une série d'activités thématiques. Une nouveauté cette année, la sécurité civile s'est jointe aux efforts de la prévention incendie pendant ce mois. La thématique abordée par la sécurité civile est l'importance de bien se préparer dans l'éventualité d'un sinistre majeur en se procurant une trousse d'urgence. En effet, on oublie souvent que les équipes d'urgence pourraient prendre un certain temps avant de se rendre auprès des citoyens, elles seront dirigées en priorité vers ceux qui en ont le plus besoin. Il est donc important de s'organiser afin d'être autonome pour

une période de 72 heures.

Le Centre de sécurité civile était présent lors du lancement du Mois de la prévention des incendies et de la sécurité civile pour expliquer aux Montréalais en quoi consiste la trousse et comment en constituer une pour toute la famille. Étant sur place lors de cette journée, j'ai pu constater le succès de cet événement. Félicitations à tout le personnel impliqué dans la préparation de cette activité. Votre travail est grandement apprécié.

**François Massé** - Directeur du Service de sécurité incendie de Montréal et coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal



## Risques de sinistre et aménagement du territoire



Le territoire de Montréal est en constante évolution. De nouveaux projets immobiliers y voient le jour quotidiennement et la vocation d'anciens quartiers exclusivement industriels s'oriente vers une affectation davantage mixte et résidentielle. Ces mutations urbaines génèrent une hausse du côtoiement de lieux et de populations vulnérables avec divers risques d'aléas sans que des mesures préventives ou d'atténuation soient prises. Déjà, les services d'urbanisme et d'aménagement du territoire des villes et arrondissements tiennent compte de plusieurs contraintes naturelles et anthropiques associées au développement, notamment les zones inondables et terrains contaminés. Le Centre de sécurité civile (CSC) a proposé cet automne à la Direction générale un projet de prise en compte des risques de sinistre majeur dans l'aménagement du territoire. Ce dernier outillera les responsables du développement urbain en identifiant des zones tampons reconnues dans lesquelles une planification d'urgence pourrait être nécessaire. Avec cette connaissance, ces derniers devront demander qu'un avis de sécurité civile

soit émis. Les arrondissements de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et de Saint-Laurent, le Service de sécurité incendie et le Service de la mise en valeur du territoire collaboreront au processus d'élaboration de l'outil avec le CSC.

La prévention est un élément essentiel de la mission du Centre de sécurité civile. L'intégration de ce processus dans les différentes sphères d'activités municipales mènera au développement d'une culture montréalaise intégrée de sécurité civile.

**Louise Bradette** - Chef de division, Centre de sécurité civile

## Simulation « Code orange » : Entrevue avec Michel Garceau - Félicia Lareau

Le 2 octobre dernier, l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal (ASSS) et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) ont procédé à un exercice sur la décontamination des individus et la réception massive de blessés à l'hôpital Saint-Luc.

Question : Quels étaient les objectifs de cet exercice?

Michel Garceau : Le premier objectif était de tester les notions théoriques qui se retrouvent dans le Guide pour la décontamination des victimes que nous avons produit pour les établissements de santé de Montréal. La théorie provenait de guides américains et n'avait jamais été mise en pratique à Montréal. Le deuxième objectif était de tester une situation de « code orange » à l'Hôpital Saint-Luc, qui signifie une urgence majeure entraînant le transport massif de personnes vers les hôpitaux. Ce centre hospitalier n'est pas un centre de trauma tertiaire et les blessés de ce type sont habituellement acheminés vers d'autres centres. Cependant, de par sa position géographique, plusieurs blessés pourraient s'y rendre par leurs propres moyens advenant un accident majeur au centre-ville. C'est ce qui s'est produit en 1995 lors de l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo; 80 % des victimes ont quitté le site pour se rendre d'eux-mêmes dans les centres hospitaliers à proximité. L'hôpital doit donc être préparé à recevoir de nombreux blessés graves ainsi qu'à pratiquer la décontamination des victimes. Enfin, le troisième objectif était de préciser le rôle des différents partenaires lors d'un événement de ce type. Ont participé à la simulation : le Centre de sécurité civile, l'Organisation régionale de sécurité civile, le Service de police de la Ville de Montréal, les Forces canadiennes, la Société de transport de Montréal et Urgences- santé.

Crédit photo : CHUM

Question : Comment s'est déroulée la simulation?

Michel Garceau : Le scénario inventé impliquait une attaque chimique suivie d'une explosion dans la station de métro Berri-UQÀM. La simulation consistait à l'arrivée de 25 fausses victimes à l'hôpital, dont 14 s'étaient rendues par leur propre moyen et avaient besoin d'être décontaminées avant de pouvoir être introduites à l'urgence. Un aménagement de décontamination a donc été installé à l'aide d'autobus de la STM. Un autobus servait à l'accueil et au prétriage alors que l'autre servait pour la décontamination. Les patients étaient ensuite dirigés vers l'urgence où des cas fictifs de brûlures graves et de trauma ont dû être traités par les équipes en place. Le tout s'est très bien déroulé et les participants ont pu prendre conscience des choix difficiles qu'implique un tel événement. Les éléments théoriques ont été validés avec succès ainsi que l'utilisation d'autobus pour la décontamination et le port des équipements de protection individuelle.



Question : Que concluez-vous de l'exercice?

Cet exercice a permis d'aller au-delà de la théorie sur la décontamination des individus pour la première fois à Montréal et beaucoup d'apprentissages en ont été tirés. Il faut maintenant s'assurer de transférer ces acquis au sein du réseau de santé. Les prochaines étapes seront de sortir le Guide de décontamination des victimes, de munir les hôpitaux d'équipements pour procéder à cette décontamination et de produire un outil de formation pour les intervenants de santé à partir de vidéos tournés durant l'exercice.



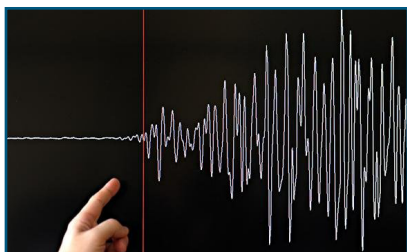
## Exercice à Ville-Marie - Jessica Lagacé Banville

Le 2 octobre 2013, un exercice de table a été organisé avec les intervenants d'urgence de l'arrondissement de Ville-Marie. Cet exercice se déroulait dans le cadre d'une simulation « Code orange » organisée par l'Agence de santé et des services sociaux (voir article ci-dessus). Bien que le scénario d'explosion ne fût pas joué par les intervenants d'urgence, il comportait des interventions qui auraient sévèrement impacté l'arrondissement de Ville-Marie. La simulation comportait notamment une explosion dans la station de métro Berri-UQÀM, à quelques pas du Centre d'opération d'urgence de l'arrondissement (COUA).

Le directeur de l'arrondissement de Ville-Marie a souhaité profiter de cet événement pour vérifier l'état de préparation des intervenants impliqués dans le Plan d'urgence de relève et de mission (PURM) ainsi que la mobilisation des équipes advenant un tel événement. L'exercice fut un réel succès et nous a permis de répondre aux objectifs établis.

Les exercices sont un excellent moyen d'améliorer l'état de préparation de votre organisation. Ils participent notamment à valider l'efficacité des plans, des procédures et des équipements et de s'assurer que les intervenants connaissent bien leurs rôles et responsabilités. Si vous souhaitez mettre en place un programme de formation dans votre arrondissement ou votre ville, vous pouvez contacter Sid Ali Talbi au CSC qui est responsable de ce volet ([sidali.talbi@ville.montreal.qc.ca](mailto:sidali.talbi@ville.montreal.qc.ca)).

## Norme CSA S832 - Diminution des risques sismiques concernant les composants fonctionnels et opérationnels des bâtiments (CF) - Frédéric Saint-Mleux

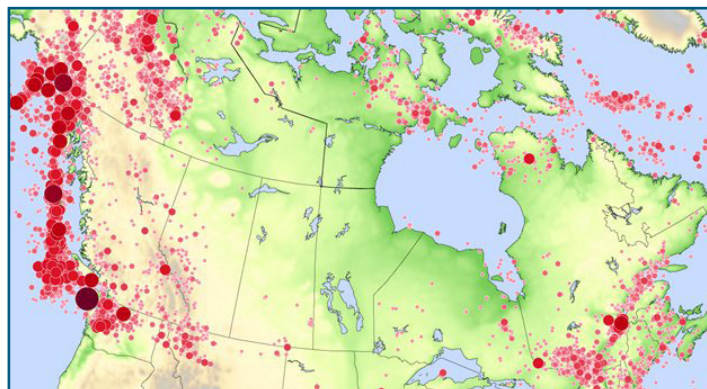


Crédit photo : Radio-Canada

Par le passé, les tremblements de terre ont rendu bon nombre d'installations inutilisables et provoqué maintes blessures aux occupants en raison de dommages aux composants fonctionnels et opérationnels de bâtiments (CFO) et au contenu de ces bâtiments (éléments non structuraux). Au Canada, il existe des codes et des lignes directrices nationales visant la conception parasismique, l'évaluation et la mise à niveau des structures des bâtiments. La norme CSA S832 vient quant à elle proposer une démarche de réduction des risques associés à la défaillance des CFO en cas de tremblement de terre et de permettre la mise en œuvre de stratégie et de technique d'atténuation des risques appropriés. Rappelons que cette norme s'adresse aux propriétaires ou gérants de bâtiments, aux ingénieurs, aux architectes et à toute personne concernée par la sécurité et le bon

état de fonctionnement des CFO de bâtiments qui pourraient subir les effets des tremblements de terre. Les responsables des bâtiments identifiés comme « bâtiments de protection civile » (post-disaster building) selon le Code national du bâtiment du Canada (ex. : hôpitaux, usines de production et de traitements des eaux, casernes de pompiers et postes de police, etc.) dont la continuité des activités doit être assurée à la suite d'un tremblement de terre devraient considérer la pertinence d'adopter cette norme pour appliquer si requis les mesures de mitigation et de réduction du risque.

Dans le cadre du processus de révision et de publication de la 3<sup>e</sup> édition de la norme CSA S832, attendue en 2014, le CSC fut invité à collaborer aux travaux par le Canadian standards association (CSA). Depuis plusieurs années, le CSC procède à la réalisation d'une étude concernant la vulnérabilité des bâtiments identifiés comme éventuels centres d'hébergement temporaire. Mettant à profit l'expertise du département de génie civil de l'université McGill et la collaboration des organisations responsables des édifices concernés, l'utilisation de la norme CSA 832 est au cœur du processus d'évaluation.



Crédit photo : Radio-Canada

La Grande  
**secousse**  
de Charlevoix



### Exercice annuel de tremblement de terre

La grande secousse de Charlevoix et le risque sismique -  
Félicia Lareau

Le 26 septembre à 10 h 36 a eu lieu le plus grand exercice de préparation aux séismes à se tenir au Québec : La grande secousse de Charlevoix. L'exercice avait pour objectif d'informer les citoyens et les organisations des comportements à adopter lors d'une secousse sismique. Conçu en Californie en 2008, l'exercice qui invite les participants à « se baisser, s'abriter et s'agripper » s'est répandu aux États-Unis ainsi que dans plusieurs pays dont le Canada, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Dans l'ensemble, près de 24,8 millions de personnes ont participé à l'exercice en 2013, dont 13 000 au Québec.

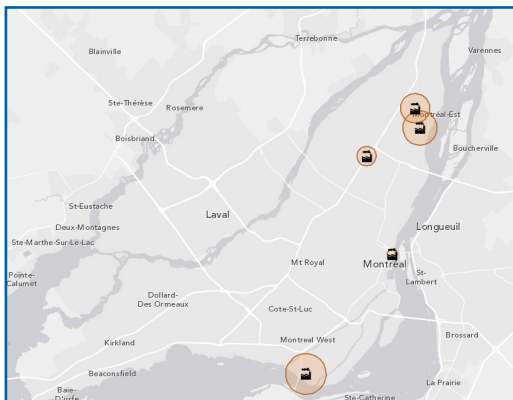
Le risque sismique est présent à Montréal. En effet, l'agglomération se trouve dans une zone sismique qui s'étend de Montréal au Témiscamingue et des Laurentides à l'est de l'Ontario. Montréal est considérée comme la 2<sup>e</sup> ville canadienne après Vancouver en termes de vulnérabilité sismique en raison de sa forte densité de population et du type de sol que l'on y retrouve. L'exercice « La grande secousse », francisé pour la première fois cette année, est une occasion de sensibiliser la population aux comportements de protection à adopter lors d'un séisme. Le Centre de sécurité civile souhaite favoriser la participation des Montréalais dans les prochaines années.



Crédit photo : La grande secousse Charlevoix



Le 21 novembre, vers 15 h 15, les sirènes ont retenties à nouveau sur le territoire montréalais. Dans le cadre de cette deuxième édition du test parrainé par le Centre de sécurité civile, 5 industries ont procédé au déclenchement de leur sirène d'alerte. En effet, en plus de Chemtrade et Cepsa Chimie Montréal, les deux industries pionnières ayant participé à l'édition 2012 du test, 3 joueurs importants de l'industrie agroalimentaire se sont joints au groupe soit : Molson-Coors, Brasserie Labatt du Canada et Saputo Produits laitiers. Leur participation s'inscrit dans le cadre de l'application du règlement fédéral sur les urgences environnementales (RUE).



L'événement fut aussi l'occasion de rappeler aux citoyens résidentiels, industriels et commerciaux l'importance de connaître les bons comportements à adopter en cas de fuite de gaz toxique. Des agents de prévention ont visité des écoles dans les minutes suivant le test, afin de recueillir des informations sur leur niveau de préparation.



Équipe de préventionnistes devant l'école Sainte-Catherine Labouré

À nouveau cette année, deux stations radiophoniques du groupe COGECO, Radio-Circulation 730 et 98.5 FM, ont couvert le test en direct. Nous souhaitons souligner la participation des arrondissements concernés et de nos nombreux partenaires qui ont assuré la réussite de cet exercice.

Test de sirène 2013 : Industries et rayons d'impact

## Séances d'information sur le service d'avis à la communauté - Yves Thibault

Le 15 septembre dernier, déjà 2 ans s'étaient écoulés depuis la mise en service du Service d'avis à la Communauté (SAC) dans l'agglomération de Montréal. Depuis ce temps, six événements ont suscité l'utilisation du SAC pour rejoindre la population.

Pour mieux faire connaître le SAC et ses possibilités, le Centre de sécurité civile (CSC) offre des rencontres qui s'adressent aux responsables en mesures d'urgence des arrondissements et villes liées de l'agglomération de Montréal afin de fournir à ceux-ci toute l'information disponible sur son fonctionnement. Ces rencontres prennent la forme d'une visite au comité de direction ou d'une formation plus complète auprès des intervenants d'urgence, principalement aux équipes de communication et de travaux publics. Déjà 17 arrondissements et villes liées ont réservé une date.

Depuis la mi-septembre, plusieurs séances d'information ont été tenues. Ces rencontres nous ont permis de répondre à beaucoup de questions visant entre autres l'accessibilité au SAC, ses méthodes d'utilisation et les conditions de succès. En plus d'être très appréciées, ces rencontres nous ont permis de bonifier les liens entre les intervenants en arrondissements ou villes et le Centre de sécurité civile.

Nous invitons ceux qui n'ont pas encore réservé de séance d'information à le faire en communiquant avec le Centre de sécurité civile. Nous vous rappelons que le SAC est disponible à tous les arrondissements et les villes liées de l'agglomération de Montréal pour l'envoi de messages d'urgence à la population.



Des suggestions, des commentaires au sujet du bulletin  
**Le Lien**, n'hésitez pas à nous en faire part !  
 Éditeur : Centre de sécurité civile de Montréal  
 Production : Équipe du Centre de sécurité civile  
 Conception et montage : Félixa Lareau

Centre de sécurité civile de Montréal  
 827, boulevard Crémazie Est, bureau 350  
 Montréal (Québec) H2M 2T8  
 Téléphone : 514 280-4040 Télécopieur : 514 280-4044  
 Courriel : securitecivile@ville.montreal.qc.ca